



Master Exercice, sport ,santé et handicap

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Exercice, sport ,santé et handicap. 2009, Université de La Réunion. hceres-02035556

HAL Id: hceres-02035556

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035556>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LA REUNION

Établissement : Université de La Réunion

Demande n°S3100022267

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Exercice, sport, santé et handicap

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

La proposition de ce master « Exercice, sport, et handicap » est portée conjointement par le département STAPS de la Faculté des Sciences de l'Homme de l'Université de La Réunion, par le département STAPS de l'UFR de formation et de recherche centre interdisciplinaire scientifique de la montagne (UFR-CISM) de l'Université de Savoie, et par la division STAPS de l'université Jean Monnet de Saint Etienne. Le dossier ne mentionne pas de spécialité. Le site de La Réunion s'intègre dans l'offre de formation en proposant localement à ses étudiants le niveau M1 de la mention. Il s'agit en particulier « d'offrir une suite logique aux étudiants STAPS, en particulier à ceux ayant suivi la filière APA, désireux de se former à l'étude du mouvement humain au regard des avancées dans le domaine de la recherche ». S'appuyant sur une antériorité de deux ans et une collaboration effective avec deux universités continentales, le document présente une formation potentiellement intéressante en termes de santé publique. Pour autant, le dossier laisse apparaître de nombreuses lacunes (e. g, manque d'attractivité, taux d'abandon et de réussite faible, ressources scientifiques propres insuffisantes, professionnalisation peu significative...). Il semble nécessaire que les porteurs du projet s'engagent dans une reformulation partielle du document permettant à la fois de positionner de façon plus explicite la contribution du département STAPS de La Réunion à cette mention et à la fois de légitimer socialement (avec l'appui de l'université), une telle formation sur le territoire de l'île de La Réunion.

- Points forts :

- Le projet associe trois universités de taille moyenne (Saint-Etienne, Savoie, La Réunion). Compte tenu de la particularité insulaire de la demande, il s'agit du point fort du dossier. Il traduit la volonté de s'ouvrir et de renforcer l'équipe locale par des partenariats (Québec, Afrique du Sud, Saint-Etienne, Savoie) de niveaux scientifiques reconnus en ingénierie, ergonomie, biomécanique humaine et physiologie de l'exercice.
- Les objectifs de la formation (M1) sont ambitieux et intéressants en termes de santé publique. Ils concrétisent la nécessité de créer des synergies (Saint-Etienne, Savoie) développant des projets de recherche prometteurs.

- Points faibles :

- Les aspects liés à la professionnalisation sont sous-dimensionnés dans le dossier. Il s'agit d'une carence importante du projet. Il y a très peu d'intervenants extérieurs (un psychologue est mentionné au sein de l'équipe pédagogique). Par ailleurs, cette formation annonce que les domaines de la santé et de l'ergonomie sont les secteurs principaux de l'insertion professionnelle de la mention. Cependant, le dossier ne démontre pas clairement de liens pédagogiques avec ces secteurs : les partenaires professionnels vraiment spécialistes de la santé et/ou des personnes handicapées n'apparaissent pas (existe-il des stages proposés dans ces milieux professionnels ?) et le document ne présente pas d'attestations de partenariats ou de conventions. Enfin, on relève très peu de cours avec une orientation professionnelle traitant des problèmes de la santé et de l'ergonomie. La continuité avec la Licence APAS (qui sera proposée) n'est pas démontrée.



- Le document ne mentionne pas de réel bilan sur la professionnalisation, ni de travail sur les débouchés potentiels locaux. Si le projet ambitionne de former des cadres de niveau Bac + 5 pour l'île de La Réunion dans le domaine de la santé ou du handicap, aucune étude prospective n'est mentionnée. On peut par conséquent s'interroger à la fois sur la volonté politique de former réellement des cadres de niveau master dans le domaine « Exercice sport santé handicap » pour les besoins de l'île et sur la justification sociale de l'opération.
- L'adossement et la formation à la recherche sont peu significatifs, en particulier sur le site de La Réunion. L'équipe locale est composée de cinq MCF et d'un MCF-HDR, ce qui limite singulièrement les capacités d'encadrement sur l'île. Par ailleurs, les liens entre les deux laboratoires d'adossement (i. e. le DIMPS, rattaché à l'université de La Réunion et le PPEH, rattaché à l'université de Saint-Etienne) ne sont pas assez détaillés dans le dossier (co-encadrement, conventions, projets de recherche communs). Enfin, le nombre et la qualité des publications scientifiques portant sur le domaine de formation de la mention sont perfectibles.
- Le bilan de fonctionnement (flux / devenir des étudiants) est particulièrement problématique. Ce point constitue un handicap majeur pour l'offre de formation. Le recrutement est globalement en baisse : 22 étudiants ont suivi le M1 en 2006-2007, 17 en 2007-2008 et le flux attendu pour 2008-2009 est de 15. On note un très grand nombre d'abandon (10/22 en 2006-2007, 9/17 en 2007-2008) ainsi qu'un faible nombre de réussite (5/22 en 2006-2007, 4/17 en 2007-2008). Par ailleurs, pour les deux années considérées, un seul étudiant a poursuivi le M2 professionnel à Saint Etienne et aucun le M2 recherche.
- L'organisation pédagogique n'est pas suffisamment explicitée. En particulier, le contenu du dossier ne permet pas d'évaluer la cohérence des parcours LMD (i. e., le positionnement de la présente mention vis-à-vis des offres de Licence et d'une école de doctorale de site). Par ailleurs, le document reste très superficiel à propos des procédures mises en place pour évaluer les enseignements.

Avis par spécialité

Ce master ne possède qu'une spécialité identifiée à la mention.

Commentaires et recommandations

Dans sa formalisation actuelle, l'offre de formation laisse apparaître un nombre important de points faibles (bilans, forces internes, appuis socio-économiques et académiques locaux). Afin d'asseoir la crédibilité du dossier et d'assurer la pérennité de la mention, il semble nécessaire de reformuler la demande.

- L'équipe pédagogique doit impérativement formaliser un nouveau projet qui intègre le bilan de fonctionnement présenté. La restructuration du dossier suppose nécessairement de faire des propositions permettant de faire face au grand nombre d'abandons, au faible nombre de réussites et de poursuites en M2 et en thèse. Par ailleurs, le dossier doit faire apparaître de façon plus explicite l'engagement de l'université de La Réunion (e. g. redéploiement de postes, conventions avec le secteur socio-économique insulaire) vis-à-vis de cette formation.
- Le caractère professionnalisant de l'offre doit être affirmé. Un effort particulier est nécessaire pour démontrer les liens de la formation avec les acteurs locaux de la santé (CHU, maisons de retraite, centres de rééducation...) et des perspectives de collaborations concrètes doivent être proposées (lieu de stage, projets de recherche clinique, ...). De manière plus large, il serait souhaitable de développer une synergie opérationnelle entre le tissu socio-économique insulaire et l'offre de formation.
- Les liens entre les deux laboratoires d'appui (DIMPS et PPEH) doivent être davantage développés. Les projets de recherche communs ainsi que les co-encadrements des étudiants doivent être mentionnés. De plus, les collaborations internationales mériteraient une explication plus détaillée (thématiques, échanges, projets de recherches...).



- L'équipe pédagogique de La Réunion, intervenant essentiellement dans la première année du master, doit étendre sa capacité d'encadrement (actuellement 1 MCF-HDR est mentionné) en augmentant le nombre d'HDR. Cela devrait permettre tant de renforcer le soutien scientifique aux étudiants de master, que positionner de manière plus significative la formation vis-à-vis des écoles doctorales de site. Un effort particulier est également attendu afin d'augmenter le nombre et la qualité des publications scientifiques. Cet investissement devrait contribuer à renforcer la crédibilité scientifique de l'offre locale.
- L'équipe pédagogique doit démontrer que la formation s'inscrit dans la continuité de la future Licence APAS (cohérence LMD). Le dossier doit décrire comment les étudiants sont préparés professionnellement pour intégrer le secteur de la santé. Les deux orientations, recherche (M1 université de La Réunion + M2 recherche université de Saint-Etienne) et professionnel (M1 université de La Réunion + M2 université de Savoie) doivent être présentées clairement.